



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quinzième session

Point 166 a) de l'ordre du jour

### Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force des Nations Unies chargée d'observer

le désengagement

## Exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat. . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	5
C. Activités d'appui de la mission . . . . .	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	8
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays . . . . .	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	9
III. Exécution du budget . . . . .	21
A. Ressources financières . . . . .	21
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	22
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	22
D. Autres produits et ajustements . . . . .	22
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	23
F. Contributions non budgétisées . . . . .	23



IV. Analyse des écarts.....	24
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	26
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">74/291</a> .....	26

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 et l'objectif de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (opérations et appui).

Pendant l'exercice considérée, les dépenses de la Force se sont élevées à 60,9 millions de dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 87,8 % (contre 59,0 millions de dollars pendant l'exercice 2018/19, soit un taux d'utilisation des ressources de 97,9 %).

Le solde inutilisé (8,5 millions de dollars) s'explique par ce qui suit : a) les dépenses au titre des militaires et du personnel de police (7,3 millions de dollars) ont été inférieures aux prévisions, principalement parce que le nombre de membres de contingents effectivement déployés et les coûts y afférents ont été plus faibles que prévu en raison du rapatriement d'une unité militaire et du déploiement tardif des troupes de relève comme suite au retard pris dans l'établissement de la version définitive de l'état des besoins par unité et les négociations consécutives avec les pays fournisseurs de contingents ; b) les dépenses au titre du personnel civil (1,1 million de dollars) ont été inférieures aux prévisions, principalement parce que le taux d'occupation des postes d'agent recruté sur le plan international a été plus faible que prévu, les mouvements de personnel ayant été plus nombreux que prévu vers la fin de 2019 et l'intégration des nouvelles recrues ayant été retardée à cause des restrictions aux déplacements imposées dans le monde entier dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ; c) les dépenses opérationnelles (0,1 million de dollars) ont été inférieures aux prévisions.

### Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	39 285,0	32 007,7	7 277,3	18,5
Personnel civil	15 557,4	14 488,9	1 068,5	6,9
Dépenses opérationnelles	14 567,0	14 430,5	136,5	0,9
<b>Montant brut</b>	<b>69 409,4</b>	<b>60 927,1</b>	<b>8 482,3</b>	<b>12,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 576,9	1 529,7	47,2	3,0
<b>Montant net</b>	<b>67 832,5</b>	<b>59 397,4</b>	<b>8 435,1</b>	<b>12,4</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>69 409,4</b>	<b>60 927,1</b>	<b>8 482,3</b>	<b>12,2</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Contingents	1 250	1 000	20,0
Personnel recruté sur le plan international	52	46	11,5
Personnel recruté sur le plan national	88	81	8,0
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	4	2	50,0

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 (exercice 2019/20), d'un montant brut de 70 092 000 dollars (montant net : 68 515 100 dollars), a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 7 février 2019 (A/73/734). Les effectifs prévus étaient les suivants : 1 250 militaires, 56 agents recrutés sur le plan international (dont 4 emplois de temporaire) et 88 agents recrutés sur le plan national.
2. Dans son rapport du 22 avril 2019, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 69 909 400 dollars pour l'exercice 2019/20 (A/73/755/Add.3, par. 33).
3. Dans sa résolution 73/321, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 69 409 400 dollars (montant net : 67 832 500 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force durant l'exercice 2019/20. La totalité de ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force dans sa résolution 350 (1974) et l'a prorogé par la suite. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2477 (2019) et 2503 (2019).
5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Dans le cadre de cet objectif général, elle a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après qui présentent les réalisations et les produits par composante (opérations et appui).
6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2019/20, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

### B. Utilisation des crédits

7. Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de remplir son mandat en surveillant la ligne de cessez-le-feu et la zone de séparation depuis ses positions. Dans le cadre de ses attributions, elle a également supervisé la zone de limitation du secteur alpha (Golan occupé par Israël). Elle a maintenu ses cinq positions sur le mont Hermon et les positions 27, 32, 37, 60, 68, 80 et 85 dans la zone de séparation, ainsi que les positions 22 dans le secteur alpha et au point charlie.
8. Durant l'exercice considéré, la situation est restée généralement stable dans la zone d'opérations de la Force, malgré quelques activités militaires menées de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu et dans les zones de séparation et de limitation en violation de l'Accord sur le désengagement de 1974.

9. Les points alpha et bravo, situés entre les secteurs alpha et bravo au point de passage de Qouneïtra qui a été réouvert en 2018, sont demeurés opérationnels durant la première moitié de l'exercice considéré, ce qui a facilité les mouvements du personnel et du matériel de la FNUOD entre les deux secteurs et l'exécution du mandat de la Force. La FNUOD a déployé des membres des contingents au point charlie pour garantir la sûreté et la sécurité des mouvements de son personnel et de ses biens ainsi que pour assurer la liaison avec les autorités aux points alpha et bravo.

10. La FNUOD a achevé son retour progressif dans le secteur bravo et a atteint sa pleine capacité opérationnelle dans l'ensemble de la zone de séparation. Afin de pouvoir réoccuper en toute sécurité les positions qui avaient été évacuées dans le sud de la zone de séparation, elle a mené des opérations de recherche et de déminage pour déterminer si ces zones étaient exemptes de dangers et de restes de guerre, tels que des engins non explosés et des mines. En outre, elle a continué d'effectuer des patrouilles de reconnaissance des routes afin d'évaluer la sûreté et la sécurité des zones environnantes et de déterminer si ces routes pouvaient être empruntées à l'avenir lors de ses opérations et du déploiement de son personnel, de ses véhicules et de son matériel.

11. Conformément à son concept des opérations et à l'examen indépendant effectué en 2018, la FNUOD a déployé une unité d'infanterie mécanisée supplémentaire, comprenant des véhicules blindés de transport de troupes et 30 militaires, pour maintenir le point charlie au point de passage de Qouneïtra. Elle a intensifié les activités de patrouille mobile entre les camps Faouar et Ziouani et la zone de séparation, compte tenu des conditions favorables et du déploiement de la compagnie d'infanterie mécanisée.

12. Le rapatriement anticipé d'une unité de 188 militaires du secteur ouest durant l'exercice 2018/19 a été achevé en août 2019. La FNUOD a prévu de déployer au début de l'exercice des troupes de relève pour compléter les unités existantes, mais l'établissement de l'état des besoins par unité et les négociations consécutives avec les pays fournisseurs de contingents ont occupé la durée de l'exercice et le déploiement a été retardé. Par conséquent, un effectif moyen réel de 1 000 militaires a été déployé, alors que l'effectif maximum autorisé est de 1 250 militaires et que l'effectif moyen prévu dans le budget est de 1 126 militaires. Le taux de vacance moyen effectif a donc été de 20,0 %, contre un taux de 9,9 % prévu dans le budget.

13. Au cours de l'exercice, la FNUOD a maintenu son quartier général au camp Faouar (secteur bravo) et sa base opérationnelle au camp Ziouani (secteur alpha).

14. Compte tenu des conditions de sécurité, la FNUOD a continué de planifier et d'actualiser ses interventions d'urgence afin de renforcer les mesures de protection et d'évacuation de ses biens et de son personnel et les stratégies de réduction des risques. Elle a régulièrement organisé à l'intention de son personnel des manœuvres et des exercices de simulation et d'entraînement concernant les procédures à suivre pour faire face aux risques recensés à l'issue de l'évaluation des risques opérationnels.

#### **Pandémie de maladie à coronavirus**

15. La FNUOD a continué d'exécuter son mandat, même avec un effectif militaire réduit, en tenant compte des mesures adoptées par les autorités israéliennes et la République arabe syrienne pour réduire au minimum les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), y compris les restrictions imposées aux déplacements du personnel des Nations Unies et le dépistage et la quarantaine obligatoires après chaque passage par le point de Qouneïtra et les frontières. Les restrictions liées à la COVID-19 n'ont pas eu une incidence financière importante durant l'exercice considéré, mais la Force a pris des dispositions pour garantir la

sûreté et la sécurité de son personnel et se conformer aux mesures mises en place par les autorités locales. Elle a suspendu provisoirement les patrouilles de nuit, en raison du couvre-feu imposé dans les secteurs alpha et bravo, et elle a annulé, dans le contexte de la pandémie, les inspections que devait mener le Groupe d'observateurs au Golan dans la zone de limitation du secteur alpha. Le couvre-feu dans le secteur bravo ayant été levé le 1<sup>er</sup> juin, la FNUOD a pu reprendre ses patrouilles de nuit. En raison des restrictions liées à la COVID-19, la FNUOD n'a pas pu reprendre progressivement les inspections dans le secteur bravo, activités qui avaient été suspendues pour des raisons de sécurité en 2014. Durant l'exercice considéré, la FNUOD a repris la remise en état des barils constituant la ligne de cessez-le-feu, activité qu'elle avait dû arrêter pour des raisons de sécurité lors de précédents exercices et qu'elle a suspendue provisoirement en raison des restrictions liées à la pandémie.

16. En outre, les déplacements du personnel de la FNUOD et du Groupe d'observateurs au Golan dans les secteurs alpha et bravo par le point de passage de Qouneïtra ont été restreints, ce point de passage n'étant ouvert qu'au cas par cas. De ce fait, certaines activités, notamment les rencontres officielles avec les autorités locales, n'ont pas pu être menées à bien. La route reliant Beyrouth et Damas par le point de passage de Jdeïdé-Masnaa, qui est une voie de ravitaillement principale pour la Force, est restée ouverte au mouvement des marchandises.

17. Dès le début du mois de mars 2020, la FNUOD a mis en application un plan d'action global visant à maintenir une capacité opérationnelle, même avec une présence réduite, et à limiter la propagation éventuelle de la COVID-19 parmi son personnel. Ce plan prévoyait le dépistage du personnel se rendant dans les positions des Nations Unies, des restrictions de mouvement entre les positions, des modalités de télétravail pour le personnel civil recruté sur les plans national et local, l'appui à l'observation de la quarantaine, la recherche et le suivi des contacts et le contrôle de l'isolement, l'objectif étant de protéger le personnel de la Force et la population locale. En outre, la FNUOD a donné la priorité à l'achat d'équipements de protection individuelle, d'autres fournitures médicales telles que gants, masques et gel hydroalcoolique, et du matériel médical, dont deux respirateurs automatiques portatifs. Elle a également mis en place des procédures de prévention, comme la distanciation physique et le nettoyage et la désinfection régulières des locaux. Les deux parties à l'Accord de dégagement ont facilité les activités de dépistage pour le personnel de la FNUOD en donnant accès aux installations médicales, selon les besoins.

### **C. Activités d'appui de la mission**

18. La composante Appui de la Force a poursuivi ses activités depuis le camp Ziouani (secteur alpha) et le camp Faouar (secteur bravo). La Force a achevé son retour progressif dans le secteur bravo et atteint sa pleine capacité opérationnelle dans l'ensemble de la zone de séparation.

19. Durant l'exercice considéré, la FNUOD a terminé la reconstruction de deux positions des Nations Unies qui avaient été évacuées [positions 68 et 60 (phase I)]. Conformément à sa stratégie environnementale, la Force a construit une nouvelle centrale à combustible et installé un système électro-solaire au camp Ziouani et aux positions 32 et 37 afin de permettre aux positions des Nations Unies qui ne sont pas raccordées au réseau national d'être autonomes sur le plan énergétique, dans le cadre de ses activités visant à renforcer l'autosuffisance énergétique de toutes ses positions et à réduire leur empreinte carbone en application de la stratégie environnementale de l'Administration.

20. Par ailleurs, la FNUOD a terminé les travaux de transformation et de rénovation au camp Faouar, pour offrir des logements et des bureaux aux officiers d'état-major qui étaient provisoirement installés à Yaafour. Des locaux préfabriqués, dont des blocs sanitaires, des bureaux, des cuisines et des réfectoires, ainsi qu'un nouveau puits, ont été mis en place pour les unités militaires déployées dans la zone d'opérations de la Force.

21. Durant l'exercice considéré, la Force a mené de gros travaux de réparation des infrastructures matérielles endommagées et d'autres travaux de remise en état de ses positions et de ses camps dans les secteurs alpha et bravo pour appuyer sa pleine capacité opérationnelle. Il s'agissait de réparer les routes goudronnées et les logements, d'installer des systèmes électro-solaires au camp Ziouani et aux positions 32 et 37, de forer un nouveau puits, de rénover l'atelier mécanique et d'effectuer des travaux d'entretien courant. Les routes sans revêtement dans toute la zone d'opérations ont été réparées et entretenues pour faciliter les opérations logistiques et être conformes à la stratégie environnementale.

22. La FNUOD a fait appel, avec l'aide de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), à un nouveau fournisseur pour l'approvisionner en carburant dans le secteur bravo. Par ailleurs, le contrat local d'approvisionnement en carburant dans le secteur alpha a été renégocié de manière à subvenir aux besoins de la Force au camp Ziouani et à ses positions.

23. Pour faire face à la pandémie de COVID-19, la Force s'est efforcée de respecter toutes les prescriptions de l'Organisation mondiale de la Santé et du Siège de l'ONU et les directives des pays hôtes, d'offrir à ses forces et au personnel civil des services médicaux du plus haut niveau et des infrastructures adéquates pour l'auto-isollement et l'observation de la quarantaine et des règles de distanciation physique. Les bâtiments existants ont été réaménagés et adaptés et des contrats de services ont été passés aux fins de l'exécution des mesures de prévention et d'hygiène.

#### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

24. La prestation de services informatiques et de services de communication a continué d'être régie par les structures de gestion et de gouvernance qui couvrent les quatre missions de maintien de la paix présentes dans la région, à savoir la FINUL, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la FNUOD et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST).

25. La FNUOD a continué de fournir des services informatiques et des services de communication, notamment des services de téléphonie, de visioconférence et de transmission de données, pour connecter le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie à Damas au réseau étendu de l'Organisation. Elle a également épaulé le Bureau dans le domaine des achats et s'occupe des opérations bancaires relatives aux états de paie du personnel et au règlement des fournisseurs du Bureau. Elle a en outre fourni du personnel et un appui au Bureau d'appui commun de Koweït pour l'aider à mener les activités relatives aux états de paie.

26. La FNUOD a poursuivi sa coopération avec l'ONUST en communiquant avec le bureau de liaison de ce dernier à Damas et en gardant sous son contrôle opérationnel les observateurs militaires de l'Organisme intégrés au Groupe d'observateurs au Golan.

27. La FNUOD a reçu l'aide de la FINUL pour le transport de marchandises qui lui sont destinées depuis le port de Beyrouth et les transferts logistiques du secteur alpha au secteur bravo. La FINUL a également aidé la FNUOD à établir une nouvelle source d'approvisionnement en carburant en faisant appel à un fournisseur de la région.

28. La Section régionale déontologie et discipline basée à la FINUL a continué d'exécuter son mandat régional de principal conseiller sur les questions de déontologie et de discipline auprès des chefs de mission de la FNUOD. Cet appui, fourni avec l'aide du coordonnateur pour les questions de déontologie et de discipline de la FNUOD, comprenait des activités de prévention, comme l'organisation de séances d'initiation et de cours obligatoires en matière de déontologie et de discipline, en particulier en ce qui concerne la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du harcèlement sexuel et de la fraude, ainsi que des formations ciblées s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de prévention des comportements répréhensibles. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, la Section régionale déontologie et discipline a pris des mesures, en collaboration avec les coordonnateurs, pour accroître la participation aux formations obligatoires en matière de déontologie et de discipline, notamment en organisant régulièrement des cours en ligne sur les outils de collaboration, compte tenu des restrictions concernant les modalités de travail dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

29. Par ailleurs, la FINUL a continué de participer à la gestion stratégique de la prestation de services informatiques au niveau régional et d'œuvrer à la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités de services, à engendrer des économies d'échelle et à éliminer le chevauchement d'activités entre la FNUOD, l'ONUST, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban. Elle a coordonné les services informatiques en élaborant des plans régionaux alignés sur les objectifs des missions susmentionnées, en vue de parvenir à une plus grande synergie dans l'emploi des ressources humaines et matérielles.

## **E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays**

30. La FNUOD a continué de faire partie de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, et s'est employée à renforcer le plan visant à garantir la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel et des biens des Nations Unies. L'ONUST a quant à lui continué d'apporter son concours à la Force en se chargeant de la gestion des postes d'observation fixes et temporaires dans le secteur alpha et des postes d'observation temporaires sur le mont Hermon et en menant des activités d'enquête et d'analyse de la situation.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : opérations**

31. S'acquittant de son mandat, la FNUOD a continué d'observer, quoique de manière limitée, la zone de séparation et la ligne de cessez-le-feu depuis ses positions dans la zone de séparation.

32. La Force a poursuivi ses activités depuis son quartier général et sa base opérationnelle au camp Faouar (secteur bravo) et depuis sa base opérationnelle au camp Ziouani (secteur alpha). Elle a achevé son retour progressif dans le secteur bravo et atteint sa pleine capacité opérationnelle dans l'ensemble de la zone de séparation. Elle a pu mieux observer la zone de séparation et la ligne de cessez-le-feu depuis ses positions statiques et en intensifiant les patrouilles. Pour ce faire, elle a continué d'utiliser du matériel d'imagerie satellitaire de haute résolution et du matériel d'observation, ainsi que deux remorques de surveillance.

33. Par l'intermédiaire des observateurs militaires de l'ONUST qui travaillent pour le Groupe d'observateurs au Golan, la FNUOD a continué d'inspecter le matériel

militaire et les forces présentes dans le secteur alpha ; ces inspections ont été suspendues en mars en raison de la COVID-19. Les inspections dans le secteur bravo, qui avaient été suspendues pour des raisons de sécurité, n'ont pas repris progressivement, toujours du fait de la COVID-19.

34. Pendant l'exercice considéré, la FNUOD a maintenu des contacts avec les parties à l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes de 1974 afin de prévenir la montée des tensions de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

---

**Réalisation escomptée 1.1** : Les parties agissent conformément à l'Accord sur le dégagement des forces et s'y conforment

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Séparation des forces et zones de limitation maintenues

Envoi de 728 lettres de protestation aux parties concernées dans la zone de responsabilité de la Force

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre*      *Observations*

Organisation de réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités syriennes, selon les besoins, en vue de régler les questions liées à l'exécution du mandat de la FNUOD et d'assurer la coopération

52 Réunions

Organisation de réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités israéliennes, selon les besoins, en vue de régler les questions liées à l'exécution du mandat de la FNUOD et d'assurer la coopération

52 Réunions

Contacts immédiats avec les parties au sujet des violations de l'Accord sur le dégagement, notamment des incidents qui compromettent le cessez-le-feu

13 Lettres officielles envoyées aux parties concernées

104 310 jours-personne d'occupation de positions (en moyenne 19 militaires × 15 positions × 366 jours)

143 472 Jours-personne  
Ce nombre de jours a été plus élevé que prévu car, en moyenne, davantage de militaires ont été déployés par position (28 contre 19 prévus au budget) en raison des besoins opérationnels qui ont surgi dans d'autres secteurs et du retour progressif au système de répartition appliqué avant l'évacuation pour assurer une couverture adéquate de la zone d'opérations

1 318 patrouilles en véhicules blindés dans la zone de séparation (4 patrouilles × 366 jours × 90 % du facteur d'exécution)

3 380 Patrouilles en véhicules blindés  
Le nombre de patrouilles a été supérieur aux prévisions en raison des besoins opérationnels qui ont surgi dans d'autres secteurs et du retour progressif au système de répartition appliqué avant l'évacuation pour assurer une couverture adéquate de la zone d'opérations

Équipe d'établissement des faits constituée de 4 personnes, disponible en permanence pour réunir rapidement tous les éléments de fait relatifs aux incidents qui se produisent dans la zone de séparation ou les zones de limitation	4	Personnes dans l'équipe d'établissement des faits
Protestations concernant toutes les violations de l'Accord sur le dégelage	728	Lettres de protestation
4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	Rapports

### Réalisation escomptée 1.2 : Réduction du danger présenté par les mines et les engins explosifs improvisés dans la zone de séparation

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Aucun mort ou blessé parmi le personnel de la FNUOD du fait de l'explosion de mines ou de munitions (2017/18 : 0 victime ; 2018/19 : 0 victime ; 2019/20 : 0 victime)

Objectif atteint

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*      *Observations*

Élimination des mines, munitions non explosées et engins explosifs improvisés dans la zone de séparation, et contrôle et déminage continus des itinéraires de patrouille suivis par les contingents de la mission, selon les exigences de la sécurité des opérations

15 Opérations de recherche menées

### Réalisation escomptée 1.3 : Meilleure sensibilisation de la population civile au mandat de la FNUOD

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Aucun cas de franchissement accidentel de la ligne de cessez-le-feu par des civils dans la zone de séparation (2017/18 : 0 cas ; 2018/19 : 0 cas ; 2019/20 : 0 cas)

Objectif atteint

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*      *Observations*

Contacts avec les autorités responsables de la sécurité dans le secteur bravo et sensibilisation des civils au mandat de la FNUOD, y compris la prévention des incidents

Oui Les rencontres avec les autorités du secteur bravo ont eu lieu comme prévu. La sensibilisation de la population civile s'est faite au moyen de patrouilles, de la fourniture de services médicaux, du recrutement de personnel temporaire local et d'activités conjointes de renforcement de la confiance menées avec les autorités locales

Exécution de 4 projets à effet rapide

4 Projets ont été exécutés, dont 2 projets relatifs à des terrains de jeux, 1 projet d'appui à l'infrastructure d'une école et 1 projet d'appui

à la lutte sanitaire contre la pandémie de  
COVID-19 menée localement**Réalisation escomptée 1.4** : Maintien de la capacité opérationnelle et de l'état de préparation pour que la Force puisse pleinement s'acquitter de son mandat*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Accord des deux parties au sujet de la réoccupation par la FNUOD de positions des Nations Unies temporairement évacuées dans le secteur bravo

Objectif atteint

*Produits prévus**Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre**Observations*

Examen trimestriel de la situation en matière de sécurité dans les zones de séparation et de limitation du secteur bravo

4 Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

366 Rapports de situation quotidiens

52 Rapports hebdomadaires

Activités quotidiennes de suivi et d'analyse de l'évolution de la situation dans la zone d'opérations et dans la région

12 Rapports mensuels

1 Rapport annuel

**Composante 2 : appui**

35. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui a fourni des services logistiques, financiers et administratifs et des services de sécurité efficaces et performants à un effectif moyen de 1 000 membres des contingents et 129 membres du personnel civil afin d'aider la Force à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.

36. Tous les services d'appui ont été assurés : administration des ressources humaines, questions relatives aux finances, au budget et à l'information financière, soins de santé, informatique et communications, transports, suivi et contrôle de l'approvisionnement en rations et en carburant et de l'approvisionnement général, et sécurité de l'ensemble du personnel de la FNUOD, y compris des convois quotidiens partant de Damas à destination des positions militaires de la Force dans le secteur bravo et du camp Faouar, dans le même secteur. Les états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue ont continué d'être établis par le Bureau d'appui commun de Koweït.

**Réalisation escomptée 2.1** : Fourniture à la Force de services d'appui rapides, efficaces et responsables*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2017/2018 : 7,1 % ; 2018/19 : 14,4 % ; 2019/20 : 5,0 % ± 1 %)

11,5 %

Le pourcentage est supérieur aux prévisions en raison de mouvements de personnel imprévus vers la fin de 2019 et du retard pris dans l'intégration des nouvelles recrues à cause des restrictions aux déplacements imposées dans le monde entier dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2017/18 : $\geq 21$ % ; 2018/19 : 25 % ; 2019/20 : $\geq 32$ %)	21 % Le pourcentage est inférieur aux prévisions car la difficulté des conditions et la dangerosité de la mission dissuadent les candidates
Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement aux fins de l'inscription sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : sans objet ; 2019/20 : $\leq 101$ )	55 jours
Nombre moyen de jours civils consacrés au recrutement par avis de vacance de poste spécifique, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de niveaux P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : sans objet ; 2019/20 : $\leq 120$ )	129 jours
Score global sur le tableau de bord environnemental de l'Administration (2017/18 : 51 ; 2018/19 : 78 ; 2019/20 : 100)	80 points Le score moindre que prévu est imputable à une demande d'électricité supérieure à la moyenne, à une utilisation de l'énergie et des ressources en eau renouvelables inférieure aux prévisions, et au recours temporaire à des solutions locales pour le traitement des déchets, lesquelles ne sont pas conformes aux critères définis dans le tableau de bord
Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2017/18 : $\geq 78$ % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : $\geq 85$ %)	95 %
Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)	100 %
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : 20 % ; 2019/20 : $\leq 20$ %)	20 %
Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel de l'Administration, sur la base de 20 indicateurs de résultats clefs (2017/18 : 1 787 ; 2018/19 : 1 648 ; 2019/20 : $\geq 1 800$ )	1 901
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)	100 %

Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 95 %)

100 %

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Amélioration des services

Mise en œuvre du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration	Oui	Le plan d'action a été mis en œuvre conformément à la stratégie environnementale de l'Administration
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	Oui	La stratégie et le plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement ont été mis en œuvre
Amélioration des bâtiments, ainsi que des postes et infrastructures en vue de satisfaire aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Oui	5 séries de travaux d'amélioration des bâtiments et de la protection des positions ont été effectuées au cours de l'exercice pour relever le niveau de sécurité
Remise en état et entretien de 2 positions des Nations Unies afin d'appuyer la composante militaire	Oui	2 positions des Nations Unies qui avaient été évacuées ont été reconstruites, remises en état et entretenues afin d'appuyer la composante militaire

### Services budgétaires et financiers et services d'information financière

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires et financiers et de services d'information financière concernant un budget de 69,4 millions de dollars	69,4	Millions de dollars (budget approuvé)
--	------	---------------------------------------

### Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 144 civils [52 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 88 agents recrutés sur le plan national et 4 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions)], notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance	129	Membres du personnel civil (effectif moyen)
	46	Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)
	81	Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
	2	Membres du personnel temporaire (effectif moyen)
Organisation d'activités de formation et appui à des activités de formation à l'intention de 144 membres du personnel civil à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission	633	Participants à des activités de formation à l'intérieur de la zone de la mission
	42	Participants à des activités de formation à l'extérieur de la zone de la mission

Le nombre de participants à des activités de formation à l'intérieur de la zone de la mission a été plus élevé que prévu car des activités de formation médicale supplémentaires ont été

	proposées pour informer l'ensemble du personnel de la FNUOD sur la COVID-19 et donner à certains membres du personnel les compétences de base nécessaires pour apporter les premiers secours. Le nombre de participants à des activités de formation à l'extérieur de la zone de la mission a été inférieur aux prévisions car des activités ont été annulées de manière imprévue à cause des restrictions aux déplacements imposées dans le monde entier dans le contexte de la pandémie de COVID-19
Appui au traitement de 17 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 82 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, et de 47 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil	55 Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation Ce chiffre est supérieur aux prévisions parce que la Force a maintenant retrouvé sa pleine capacité opérationnelle dans le secteur bravo et qu'un appui a été fourni pour l'achèvement de l'examen des capacités militaires mené en 2019
	95 Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation
	26 Demandes de voyage à des fins de formation Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison des restrictions aux déplacements imposées dans le monde entier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le fait qu'il y a eu moins d'activités de formation pourrait réduire la capacité de la Force à exécuter son mandat, les membres de son personnel n'ayant pu améliorer leurs compétences techniques
<b>Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures</b>	
Services d'entretien et de réparation pour un total de 19 sites techniques, dont le camp Faouar et le camp Ziouani	19 Sites
Exécution de 12 projets de construction, de rénovation et d'aménagement	12 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement
Exploitation et entretien de 56 groupes électrogènes appartenant à l'ONU	64 Groupes électrogènes Le produit plus élevé que prévu s'explique par l'acquisition de groupes électrogènes supplémentaires en vue de fournir de l'électricité pendant les travaux de remise en état des deux anciennes positions des Nations Unies au cours de l'exercice 2018/19
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau appartenant à l'ONU (y compris 5 puits/trous	6 Puits ou trous de sonde Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par le forage d'un puits supplémentaire pour

de sonde, 4 stations de purification de l'eau et 7 installations d'épuration)

garantir un approvisionnement en eau suffisant à la position 80

4 Stations de purification de l'eau

6 Installations d'épuration

Ce chiffre inférieur aux prévisions tient à l'impossibilité d'achever la construction d'une installation en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 2 sites

2 Sites

Fourniture de services de blanchissage dans 2 sites ; fourniture de services de nettoyage et d'entretien des périmètres dans 2 sites

2 Sites

### Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 2 415 722 litres de carburant (1 038 325 litres pour les transports terrestres et 1 377 397 litres pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et installations de stockage de 12 sites

1 958 486 Litres de carburant

810 783 Litres pour les transports terrestres

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par les restrictions générales imposées aux mouvements de la Force au cours du dernier trimestre de l'exercice considéré, du fait de la pandémie de COVID-19

1 147 703 Litres pour les groupes électrogènes et autres installations

Le nombre de litres est inférieur aux prévisions pour les groupes électrogènes et autres installations parce que la Force a recouru davantage au réseau national dans le secteur bravo et que, l'hiver ayant été peu rigoureux, la consommation de carburant à des fins de chauffage a été moins moindre

12 Sites

### Services relatifs aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Mise à disposition de 460 radios portatives, de 170 radios mobiles pour les véhicules et de 150 radios fixes et fourniture de services d'appui connexes

307 Radios portatives

Le nombre de radios portatives plus faible que prévu tient à la comptabilisation en pertes d'anciens équipements une fois la migration vers le réseau numérique VHF achevée et le réseau analogique déclassé

267 Radios mobiles pour les véhicules

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'installation de radios mobiles sur les véhicules, pour des raisons de sécurité

<p>Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, y compris de 1 microterminal VSAT, de 6 centraux téléphoniques, de 29 liaisons hertziennes et de 4 terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande, et gestion de 3 forfaits pour téléphones mobiles</p>	<p>78 Radios fixes Le nombre de radios fixes inférieur aux prévisions tient à la reconfiguration du réseau VHF</p> <p>1 Microterminal VSAT</p> <p>1 Central téléphonique Le nombre de centraux téléphoniques moindre que prévu s'explique par la mise en place d'un nouveau système téléphonique sur IP (Internet Protocol)</p>
<p>Fourniture de 273 ordinateurs et de 61 imprimantes pour un effectif moyen de 1 260 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 98 ordinateurs et 14 imprimantes destinés aux membres des contingents qui travaillent sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs</p>	<p>35 Liaisons hertziennes Le nombre de liaisons hertziennes supérieur aux prévisions tient à la migration des services centraux d'appui informatique</p> <p>3 Forfaits pour téléphones mobiles</p> <p>273 Ordinateurs</p> <p>61 Imprimantes</p> <p>110 Ordinateurs Le nombre d'ordinateurs est supérieur aux prévisions car il a fallu des ordinateurs supplémentaires pour les positions nouvellement remises en état (positions 68 et 60), afin que toute la zone d'opérations soit connectée</p>
<p>Services d'appui et de maintenance pour 34 réseaux locaux et 1 réseau étendu</p>	<p>14 Imprimantes</p> <p>35 Réseaux locaux</p> <p>1 Réseau étendu</p>
<p>Analyse de données géospatiales portant sur une superficie de 4 200 km<sup>2</sup>, mise à jour de couches topographiques et thématiques et production de 220 nouvelles cartes</p>	<p>215 Cartes Le nombre de cartes est inférieur aux prévisions car la production est temporairement perturbée par les restrictions imposées aux mouvements du personnel de la Force dans la zone d'opérations du fait de la pandémie de COVID-19. L'analyse géospatiale est nécessaire à la mise à jour et à la fiabilité des services de cartographie fournis à l'appui des missions d'observation et de surveillance. Elle reprendra au niveau opérationnel standard</p>
<p><b>Services médicaux</b></p>	
<p>Exploitation et entretien de 3 installations médicales (dont une de niveau 1 dotée d'une antenne chirurgicale) et gestion du régime des engagements avec 3 hôpitaux d'infrastructure</p>	<p>3 Installations médicales (1 hôpital de niveau I doté d'une antenne chirurgicale)</p>

### Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de services d'un montant estimatif de 11,5 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

11,3 Millions de dollars

Ce montant inférieur aux prévisions tient principalement au fait que la recherche de fournisseurs de rations a été moindre, le taux effectif moyen de vacance (20,0 %) étant supérieur aux prévisions (9,9 %)

Réception, gestion et distribution ultérieure de marchandises dans la zone d'opérations de la Force

Oui

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 97,1 millions de dollars, et communication de l'information y relative

121,2 Millions de dollars

Ce coût plus élevé que prévu s'explique principalement par la hausse de la valeur des biens immobiliers due à la reconstruction d'anciennes positions des Nations Unies

### Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 1 250 militaires (61 officiers d'état-major et 1 189 soldats)

51 Officiers d'état-major

949 Soldats

Le produit inférieur aux prévisions s'explique par un taux de vacance effectif moyen (20,0 %) supérieur au taux retenu lors de l'élaboration du budget (9,9 %)

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet pour 4 unités militaires réparties dans 2 sites

4 Unités militaires

2 Sites

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 1 126 militaires

949 Militaires

Voir ci-dessus

Appui au traitement des demandes d'indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 1 126 militaires

949 Militaires

Voir ci-dessus

Appui au traitement de 62 demandes de voyages en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation et de 15 demandes de voyage à des fins de formation

83 Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique principalement par le nombre supplémentaire de voyages sans incidence sur les coûts qu'il a fallu effectuer à des fins de réapprovisionnement en carburant dans le cadre de l'établissement par la Force des nouveaux contrats afférents au carburant pour les secteurs alpha et bravo

Organisation d'activités de formation et appui à des activités de formation à l'intention de 1 126 membres du personnel en tenue à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission

### Services de gestion des véhicules et des transports terrestres

Exploitation et entretien de 313 véhicules appartenant à l'ONU (108 véhicules légers, 62 véhicules à usage spécial, 7 ambulances, 75 véhicules blindés et 61 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), de 55 véhicules appartenant aux contingents et de 5 ateliers d'entretien et de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

### Sécurité

Fourniture de conseils en matière de sécurité, diffusion au personnel de la FNUOD d'informations sur la sécurité mises à jour quotidiennement et analyse de la situation pour les hauts responsables

7 Demandes de voyage à des fins de formation  
Ce chiffre inférieur aux prévisions tient principalement à l'annulation d'activités de formation extérieures en raison des restrictions aux déplacements imposées dans le monde entier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Cette annulation a été préjudiciable car des compétences techniques en matière de nouvelles technologies n'ont pu être acquises, ce qui a des incidences sur l'exécution du mandat de la Force

1 000 Membres du personnel en tenue ont reçu une formation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission

306 Véhicules appartenant à l'ONU  
Ce nombre est inférieur aux prévisions, principalement parce que le matériel comptabilisé en pertes n'a pas été remplacé, un plus grand nombre de véhicules appartenant aux contingents ayant été fourni pour soutenir les militaires, compte tenu des besoins opérationnels de la Force

119 Véhicules légers

46 Véhicules à usage spécial

7 Ambulances

86 Véhicules blindés

48 Autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires

100 Véhicules appartenant aux contingents  
Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique principalement par les besoins opérationnels de la Force sur le terrain, celle-ci ayant retrouvé sa pleine capacité opérationnelle dans le secteur bravo et, de ce fait, accru ses patrouilles

3 Ateliers d'entretien et de réparation et fourniture de services de transport et de navette

Oui Les menaces ont été évaluées, des alertes de sécurité diffusées et des conseils en matière de gestion des risques dispensés régulièrement pour le camp Faouar et le camp Ziouani et

de la Force, y compris des évaluations des menaces et des risques pour l'ensemble des bureaux et des camps situés dans la zone d'opérations de la Force et dans la zone de séparation, ainsi que pour toutes les positions militaires

Fourniture de services de sécurité opérationnelle et de gestion des mouvements de civils de la Force entre Damas, les positions militaires et Beyrouth par l'organisation de 750 convois encadrés

Formulation à l'intention des responsables de la Force de recommandations sur le renforcement du dispositif physique de sécurité de toutes les installations

Organisation de séances de formation à la sécurité à l'intention du personnel civil et militaire, dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, concernant les procédures applicables aux convois et les mesures à prendre en présence d'engins explosifs improvisés et les procédures de mise aux abris et de protection des camps ; organisation de réunions d'information pour les nouveaux arrivants ; organisation d'exercices d'évacuation des locaux ; sensibilisation aux risques d'enlèvement ou de prise d'otages

### Déontologie et discipline

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire et civil (formation, prévention, suivi et recommandation de mesures correctives en cas de manquement)

### VIH/sida

Gestion et entretien de 2 centres proposant sur demande des services confidentiels de dépistage du VIH/sida et de conseils pour l'ensemble du personnel

Programme de sensibilisation au VIH/sida, y compris l'éducation par les pairs, pour tous les nouveaux membres du personnel de la Force

pour tous les postes d'observation et toutes les positions

104 Réunions d'information sur la sécurité

92 Alertes de sécurité envoyées par courriel

134 Minimessages

114 Convois encadrés

Le nombre de convois moins élevé que prévu s'explique par les restrictions imposées aux mouvements du personnel de la Force dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les activités que mène la Force à cet égard ont repris aux niveaux prévus dans le budget

Oui Des services spéciaux de gestion des risques de sécurité ont été fournis pour différentes activités et manifestations dans la zone d'opérations de la Force

Oui Une formation à la sécurité a été organisée à l'intention des membres du personnel civil et militaire dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

50 Séances de formation à la sécurité ont été organisées à l'intention des nouveaux arrivants

1 Exercice de mise aux abris

1 Exercice d'évacuation des locaux, notamment en cas d'incendie

1 256 Participants au cours d'initiation sur la déontologie et la discipline et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles

Aucune Allégation de faute

La Force a distribué des brochures sur l'interdiction de l'exploitation et des atteintes sexuelles à tous les membres du personnel et publié sur ses pages Web et son intranet des informations sur les comportements à adopter et à éviter.

2 Centres

Oui Tous les membres des contingents ont suivi un programme de sensibilisation au VIH/sida à leur entrée en fonctions

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	39 285,0	32 007,7	7 277,3	18,5
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>39 285,0</b>	<b>32 007,7</b>	<b>7 277,3</b>	<b>18,5</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	11 426,3	10 235,9	1 190,4	10,4
Personnel recruté sur le plan national	3 603,3	3 811,8	(208,5)	(5,8)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	527,8	441,2	86,6	16,4
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>15 557,4</b>	<b>14 488,9</b>	<b>1 068,5</b>	<b>6,9</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	18,0	4,4	13,6	75,6
Voyages officiels	390,0	280,9	109,1	28,0
Installations et infrastructures	7 549,3	7 529,5	19,8	0,3
Transports terrestres	1 648,7	1 263,1	385,6	23,4
Opérations aériennes	–	7,0	(7,0)	–
Opérations maritimes ou fluviales	50,0	137,3	(87,3)	(174,6)
Communications et informatique	2 209,0	2 160,5	48,5	2,2
Santé	318,4	548,4	(230,0)	(72,2)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 183,6	2 343,4	(159,8)	(7,3)
Projets à effet rapide	200,0	156,0	44,0	22,0
<b>Total partiel</b>	<b>14 567,0</b>	<b>14 430,5</b>	<b>136,5</b>	<b>0,9</b>
<b>Montant brut</b>	<b>69 409,4</b>	<b>60 927,1</b>	<b>8 482,3</b>	<b>12,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 576,9	1 529,7	47,2	3,0
<b>Montant net</b>	<b>67 832,5</b>	<b>59 397,4</b>	<b>8 435,1</b>	<b>12,4</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>69 409,4</b>	<b>60 927,1</b>	<b>8 482,3</b>	<b>12,2</b>

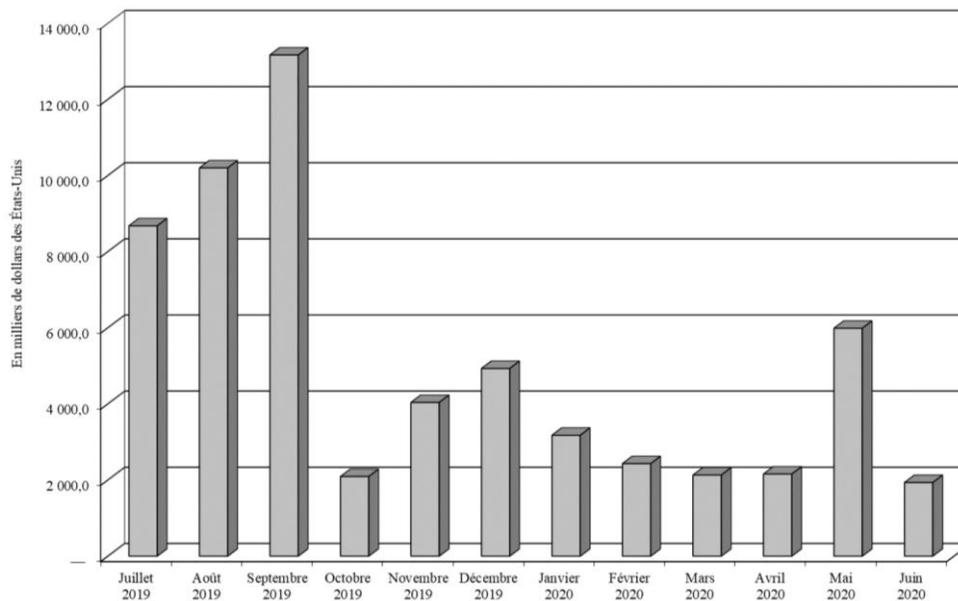
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	39 285,0	–	39 285,0
II. Personnel civil	15 557,4	–	15 557,4
III. Dépenses opérationnelles	14 567,0	–	14 567,0
<b>Total</b>	<b>69 409,4</b>	<b>–</b>	<b>69 409,4</b>
Pourcentage de réaffectations			–

37. Il n'y a pas eu de réaffectation de ressources pendant l'exercice considéré.

## C. Évolution des dépenses mensuelles



38. Le pic constaté en juillet, août et septembre 2019 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements de dépenses concernant le remboursement aux pays fournisseurs de contingents des coûts standard et des dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour l'exercice 2019/20, ainsi que les rations. En ce qui concerne le montant plus élevé des dépenses de mai, il tient essentiellement à la comptabilisation d'engagements ultérieurs au titre du remboursement des coûts standards aux pays fournisseurs de contingents.

## D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	716,4
Produits divers ou accessoires	41,9

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	594,8
<b>Total</b>	<b>1 353,1</b>

## E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	6 856,2
<b>Total partiel</b>	<b>6 856,2</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	545,6
<b>Total partiel</b>	<b>545,6</b>
<b>Total</b>	<b>7 401,8</b>

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	0,6	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> août 2017
Usage opérationnel intensif	0,2	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> août 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	4,1	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> août 2017
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	1,5-5,5		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	976,5
Contributions volontaires en nature	–
<b>Total</b>	<b>976,5</b>

<sup>a</sup> Y compris la valeur locative des terres et l'ajout du camp Faouar.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	7 277,3	18,5 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le montant moins élevé que prévu des dépenses afférentes au remboursement des coûts standard, aux voyages (déploiement, relève et rapatriement) et au matériel appartenant aux contingents (soutien logistique autonome), en raison d'un taux de vacance effectif moyen supérieur à celui appliqué dans le budget (20 % au lieu de 9,9 %) qui tient au rapatriement d'une unité et au déploiement tardif de la relève pour compléter les unités existantes, comme suite au retard pris dans l'établissement de la version définitive de l'état des besoins par unité et les négociations consécutives avec les pays fournisseurs de contingents ; b) le montant inférieur aux prévisions des dépenses concernant le fret et le déploiement du matériel appartenant aux contingents, qui s'explique par le fait qu'une nouvelle compagnie d'infanterie mécanisée a été déployée plus tôt que prévu dans la zone d'opérations de la Force à la fin de l'exercice 2018/19 ; c) le montant inférieur aux prévisions des dépenses relatives à l'indemnité de subsistance (missions), qui tient à la mise à disposition de logements au camp Faouar pour les officiers d'état-major précédemment logés à Yaafour, en raison de laquelle l'élément Logement de l'indemnité n'a pas été versé.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	1 190,4	10,4 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) un taux de vacance effectif moyen de 11,5 % et non pas de 8,0 %, comme prévu dans le budget approuvé, en raison de mouvements imprévus parmi le personnel recruté sur le plan international vers la fin de 2019 et du retard pris dans le déploiement du personnel au dernier trimestre de l'exercice considéré, du fait de la pandémie de COVID-19 ; b) des dépenses afférentes à la prime de danger inférieures aux prévisions, le nombre de fonctionnaires qui y avaient droit étant lui aussi inférieur dans la mesure où le télétravail a été autorisé pour permettre à une partie du personnel d'appui de la Force de travailler à distance en raison de la pandémie.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(208,5)	(5,8 %)

41. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le fait que la classe et l'échelon effectifs des agents des services généraux recrutés sur le plan national ont été plus élevés que ceux utilisés pour le calcul des traitements dans le budget approuvé, et par les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel plus élevées qui en ont résulté. Ce dépassement a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits due à un taux de vacance effectif moyen plus élevé que prévu (8,0 % au lieu des 5,0 % appliqués aux fins du budget) pour ces agents, en raison de retards pris dans la procédure de recrutement au dernier trimestre de l'exercice, à cause de la pandémie de COVID-19.

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5$  % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	86,6	16,4 %

42. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que la classe et l'échelon effectifs associés à deux emplois de temporaires ont été moins élevés que ceux utilisés pour le calcul des traitements dans le budget approuvé, et par les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel moins élevées qui en ont résulté.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	13,6	75,6 %

43. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au report de l'engagement de consultants indépendants pour les enquêtes menées par la Commission d'enquête, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages officiels</b>	109,1	28,0 %

44. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'il y a eu moins de voyages que prévu pour les voyages officiels et les formations liés aux réunions officielles avec les autorités locales, ainsi que d'ateliers et de formations dans les domaines de l'environnement et du génie, en raison des restrictions de déplacement imposées au niveau local et mondial à cause de la pandémie.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	385,6	23,4 %

45. La sous-utilisation des crédits est principalement due au fait que deux véhicules à usage spécial n'ont pas été achetés, ce qui est contrebalancé en partie par un dépassement des crédits réaffectés à l'acquisition d'un minibus pour les déplacements du personnel de la Force compte tenu des mesures de distanciation physique liées à la pandémie.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>	(87,3)	(174,6 %)

46. Le dépassement des crédits tient essentiellement au fait que la Force a acheté davantage de conteneurs maritimes que prévu dans le budget approuvé pour le transport du matériel et des fournitures supplémentaires qu'elle avait acquis (bâtiments préfabriqués, matériel de cuisine et groupes électrogènes solaires avec pièces de rechange et matériel de génie) dans le cadre des mesures visant à renforcer l'autosuffisance énergétique de toutes ses positions et à réduire leur empreinte carbone, en application de la stratégie environnementale de l'Administration.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	(230,0)	(72,2 %)

47. Le dépassement des crédits s'explique par l'achat de matériel, notamment deux respirateurs automatiques portatifs, et de fournitures supplémentaires (gants, masques et désinfectant pour les mains) qui n'étaient pas prévus dans le budget approuvé, en raison de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(159,8)	(7,3 %)

48. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par le fait que les montants effectifs enregistrés au titre du fret et des dépenses connexes ont été supérieurs aux prévisions, en raison : a) de la plus grande quantité de conteneurs et de matériel expédiés depuis plusieurs lieux au camp Faouar et transportés jusqu'à la zone d'opérations de la Force ; b) des fournitures et du matériel médicaux supplémentaires liés à la pandémie de COVID-19, qui n'étaient pas prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Projets à effet rapide</b>	44,0	22,0 %

49. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que trois des quatre projets inscrits dans le budget approuvé n'ont été mis en œuvre que partiellement et que les crédits ouverts au titre du quatrième ont été réaffectés, pour les raisons suivantes : a) s'agissant des trois premiers (deux terrains de jeux pour enfants et un projet d'appui à l'infrastructure d'un terrain de sport local), les travaux ont été suspendus temporairement du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ; b) s'agissant du quatrième, qui consistait initialement à apporter un appui pour l'infrastructure d'une école locale, les crédits ont été réaffectés à la création de salles d'isolement à Baas, du fait de la pandémie.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

50. En ce qui concerne le financement de la FNUOD, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2020, soit 8 482 300 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2020, soit 1 353 100 dollars [produits des placements (716 400 dollars), produits divers ou accessoires (41 900 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (594 800 dollars)].

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution [74/291](#)

### *Décision ou demande*

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 14).

### *Mesures prises*

Au 30 juin 2020, 28 des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes n'avaient pas été appliquées. Sur ce nombre, aucune n'avait été rejetée, 15 faisaient l'objet d'une demande de classement et 13 étaient en cours d'application.

---

*Décision ou demande**Mesures prises*

---

Note avec une vive préoccupation la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) représente pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats essentiels, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Force contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays, et prie le Secrétaire général d'indiquer dans son prochain rapport sur l'exécution du budget les mesures qui auront été prises par la Force (par. 15 et 16).

Prie le Secrétaire général d'indiquer dans son prochain rapport sur l'exécution du budget les mesures qui auront été prises par la Force pour faire face aux épidémies et aux pandémies passées et présentes et les enseignements qui en auront été tirés, et de faire des propositions visant à améliorer la préparation aux épidémies et aux pandémies, notamment en ce qui concerne la continuité des activités (par. 16).

Les informations demandées sont fournies aux paragraphes 14 à 16 du présent rapport.

Les informations sur les mesures prises par la Force sont fournies aux paragraphes 14 à 16 du présent rapport.

En ce qui concerne les enseignements qui en ont été tirés dans la perspective de la préparation aux épidémies et pandémies, la Force a indiqué que :

- des locaux d'isolement devraient être créés pour toute autre maladie infectieuse, notamment dans les hôpitaux de niveau I ;
- les salles ou zones de quarantaine doivent être préaffectées à cet usage pour en permettre l'attribution rapide en cas de besoin avéré ;
- la section des services médicaux de la Force doit disposer en tout temps d'un stock conséquent de médicaments, réactifs et consommables essentiels afin d'atténuer les retards dans l'obtention de tels médicaments et consommables lorsqu'une crise survient ;
- l'hôpital de niveau I+ de la Force dispensait surtout jusqu'ici des soins de traumatologie et ne comptait pas de spécialistes des maladies infectieuses. Il lui faudrait un spécialiste en médecine interne et du personnel d'appui ;
- il faudrait acheter pour l'hôpital de niveau I+ un thermocycleur (machine PCR) qui serait utilisé pour le diagnostic de diverses maladies infectieuses, ce qui permettrait d'améliorer la capacité de test de la Force et de moins recourir aux laboratoires médicaux des pays hôtes ;
- le plan de continuité des opérations de la Force, en ce qui concerne le personnel hospitalier, ne devrait pas reposer uniquement sur les pays fournisseurs de contingents, qui doivent eux-mêmes faire face à un manque de spécialistes essentiels.